

Avis adopté

Séance plénière du 28 mai 2024

Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique

Déclaration du groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale

La France, riche d'un tissu associatif dense et dynamique, voit ses associations évoluer dans un contexte économique et social en pleine mutation. Historiquement, l'État providence et les collectivités locales ont soutenu ce secteur. Mais les réductions budgétaires croissantes et des besoins toujours plus forts obligent à repenser les modèles de financement pour consolider la place des associations.

Cela nous oblige, le cas échéant, à ne pas toujours réutiliser les mêmes outils, notamment de la dépense publique, pour soutenir ce secteur. Nous sommes convaincus que l'on doit innover, chercher des modèles qui complètent les modèles traditionnels. Dans certains cas par exemple, l'entrepreneuriat social représente, une voie d'avenir non négligeable. Les associations peuvent s'inspirer de ce modèle hybride, combinant efficacité économique et impact social. En créant des activités génératrices de revenus, elles assurent une partie de leur autofinancement tout en poursuivant leur mission au service de l'intérêt général. L'activité économique est contrôlée par des structures juridiques à but non lucratif. C'est le cas notamment des fondations actionnaires.

Les associations françaises doivent embrasser la diversité des modèles de financement pour assurer leur pérennité. L'État providence, quant à lui, doit s'adapter pour accompagner cette transition.

C'est ensemble, avec créativité, audace et recherche de performance sociale que nous pourrons construire un avenir où le monde associatif continue de jouer un rôle central dans la cohésion sociale et le développement durable de notre société.

Merci à nos brillants rapporteurs ainsi que l'ensemble de l'équipe administrative.

Le groupe Agir autrement votera pour.